

Conditions pour tenir un stand à Prier Témoigner

Stands d'information

Les groupements (associations, communautés ou mouvements) en lien avec l'Eglise catholique peuvent tenir un stand sur les lieux de la rencontre à l'université, dans les couloirs du bâtiment, côté gare. Cela leur permet d'informer sur leurs buts et de faire connaître leurs activités. Il n'est pas prévu d'y faire de la vente. Pour que des ouvrages soient diffusés, en particulier ceux des intervenants, il faut s'adresser directement à la [librairie St-Augustin](#), à Fribourg, tél. +41 26 322 36 82, qui assurera ce service.

L'espace occupé sera le même que lors des éditions précédentes, sur un des passages possibles pour accéder à la mensa (repas). La place et les panneaux disponibles étant limités, il est nécessaire de s'annoncer dès que possible !

Les participants au week-end auront du temps au programme pour visiter les stands avant le début des interventions ainsi que pendant les repas, soit environ:

- le samedi entre 14h et 15h, ainsi qu'entre 17h45 et 20h;
- le dimanche entre 8h et 9h, ainsi qu'entre 11h45 et 14h15.

Durant ces temps, il est nécessaire que quelqu'un soit sur le stand !

Durant les conférences et autres interventions, la présence aux stands n'est pas indispensable, mais chaque année un certain nombre de personnes profitent aussi de ces moments pour demander des informations et prendre de la documentation. Chaque groupement est responsable du matériel qu'il entretient.

Les stands sont mis en place samedi entre 10h30 et 12h. A disposition: un panneau d'affichage (dans la mesure des disponibilités), une table et deux chaises. Chaque place étant attribuée, le responsable du stand est invité à se conformer aux instructions qui lui seront données sur place. Dimanche, tout le matériel amené devra impérativement être récupéré entre 16h30 et 17h au plus tard.

Nous vous invitons à verser une contribution de Fr. 20.-: CP 17-10868-2 - Comité Prier Témoigner, 1700 Fribourg - Mention «PT-stands». Ce paiement tiendra lieu d'inscription (pas de confirmation envoyée, bracelet d'entrée à retirer à l'accueil contre paiement sur place ou présentation du récépissé) au week-end pour la personne annoncée comme responsable du stand (sans les repas ni la nuit, à régler le cas échéant à l'accueil).

Dominique Schenker,
responsable des stands